



Demande de déblocage de subvention du Fonds de Promotion des Exportations

Invitation de donneurs d'ordre étrangers

Identification de l'entreprise

Nom de l'entreprise / Raison sociale : Code en douane :

Siège social :

Téléphone : Télécopie : Site Web :

Nom et prénom du responsable du dossier Foprodex :

Fonction : GSM : Email :

Numéro RIB : Numéro Décision :

Pièces justificatives exigées

- 1- Copie de la décision du soutien. ☐
- 2- Rapport détaillé de la visite du donneur d'ordre. ☐
- 3- Facture d'acquisition du titre du voyage. ☐
- 4- Facture de l'hébergement, du donneur d'ordre, à l'hôtel. ☐

L'entreprise veut obtenir : la subvention **uniquement** ☐ la subvention **et** le prêt ☐

- En cas de renonciation au prêt, un bonus de 5 points est accordé au taux de la subvention.

Très important:

- Il est obligatoire de fournir les pièces n° 3 et 4 sous leur forme originale ou une copie certifiée conforme à l'originale.
- Il est obligatoire de déposer le dossier du déblocage de la subvention avant le délai mentionné dans la décision, aux services du Guichet Unique de la Maison de l'Exportateur * ☎ 71.755.400
- Le Centre de Promotion des Exportations a le pouvoir d'exiger tout autre document jugé utile pour le déblocage de la subvention.

Réservé à l'entreprise

Fait le :

Cachet et signature :